

Ecole de Saint Amand

Compte-rendu Conseil d'école

23 juin 2016

Secrétaire de séance adjoint : M Nicolas

Excusés:

Me Régent, Me Pineau, M Lemarchant (DDEN), Me Jarry (IEN)

Présents :

Collectivité : M Lebouvier, Mme Pellan, Me Mauduit

Parents d'élèves : Me Bourdon, Me Bequet, Me Langlet, M Nicolas, Me Pauty, Me Fouchard, Me Levasseur, Me Lenot

Ecole : Mme Beuve, Mme Ledentu, Mme Gautier, Mme Savey, Mme Mielvaque, Mme Vilquin, Mme Letellier, Mme Conq, M Bribet, Mme Turgis, M Girres, M Pierrard.

IEN :

DDEN :

Ordre du jour :

- 1 Préparation de la rentrée 2016-2017
 - Organisation et répartition pédagogique
- 2 Projet d'école 2015-2018
- 3 Point sur la sécurité
 - Sécurité et stationnement aux abords de l'école (document de rentrée à destination des parents)
 - Vigilance attentats et PPMS
- 4 Travaux période estivale
- 5 Questions diverses

Préambule

La fin de l'année s'avère être particulièrement compliquée à l'école de St Amand. Plusieurs enseignants de l'école sont absents pour des raisons diverses. Cumuler 4 absences simultanément est très exceptionnel et nous subissons malheureusement de nombreuses journées non remplacées.

- Me Régent est absente depuis 7 semaines mais son remplacement est assuré depuis le début par Me Jehanne.
- Me Pineau est absente depuis 2 semaines pour raisons de santé et elle ne pourra pas revenir avant la fin de l'année scolaire. Elle a souvent été non remplacée ou les remplaçants ont changé tous les 2 jours.
- M Girres est en stage de formation professionnelle pour se former au CAPA SH pendant 3 semaines. 5 remplaçants se sont succédés dans la classe d'Ulis sur cette période et là encore plusieurs journées ont été non remplacées.
- Me Lamy a été rappelée par la direction académique pour exercer sur une autre école et elle ne sera pas remplacée les deux derniers jeudis de l'année.

La direction académique a été alertée à de nombreuses reprises mais n'a pas été en mesure de remédier à ce problème.

Cette situation nous met en difficulté à plusieurs titres. Les journées non remplacées nous imposent de répartir les élèves dans les autres classes de l'école. La stabilité nécessaire au bon fonctionnement de l'ULIS et au bien-être des élèves est mise à mal. Réaliser les bilans de fin d'année pour la classe de Ce1-Ce2 devient très compliqué voire impossible avec la succession des remplaçants.

Nous faisons notre maximum et nous mettons tout en œuvre collectivement avec l'ensemble de l'équipe pédagogique pour tenter de minimiser les conséquences pour les élèves concernés. A ce titre, à chaque fois que c'est possible, M Pierrard prend en charge les classes non remplacées ce qui n'est pas sans conséquence sur la gestion de l'école. M Vigroux, l'AVS collectif de l'ULIS assure avec beaucoup de conscience professionnelle le tuitage entre les différents remplaçants.

Préparation de la rentrée 2016-2017

Effectifs et répartition pédagogique

Les effectifs pour la rentrée sont stables (cf. tableau ci-dessous).

- 36 départs en 6^{ème}.
- 7 départs de l'école en cours de scolarité.
- 9 arrivées dans la commune pour la rentrée.
- 26 inscriptions en PS et 9 en TPS

Effectifs au 23 juin 2016									
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
9	45	36	32	31	52	21	26	36	288

Effectifs rentrée septembre 2016									
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
9	34	46	36	34	33	50	20	27	289

		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
TPS PS	25	5	20								Me SAVEY
TPS PS ms	25	4	14	7							Me GAUTIER
MS	25			25							Me LEDENTU
MS GS	25			14	11						Me BEUVE
GS	25				25						Me MIELVAQUE
CP	24					24					Me REGENT
CP CE1	19					10	9				??
CE1	24						24				Me LETELLIER
ce2	25							25			Me CONQ
ce2	25							25			M MARTIE
cm1	20								20		M BRIBET
CM2	27									27	Me TURGIS + ??
ULIS	12										M GIRRES
		9	34	46	36	34	33	50	20	27	289

Cette répartition pédagogique est le fruit d'un long travail en conseil des maîtres. Elle est susceptible d'être modifiée à la rentrée en fonction d'éventuelles arrivées ou départs pendant les congés d'été.

M PIERRARD explique que Me Pineau et Me Vilquin quitteront l'école pour aller exercer sur d'autres postes à la rentrée prochaine. La classe de CE2 sera prise en charge à la rentrée par M Martie qui a été nommé sur l'école. L'enseignant de la classe de CP CE1 sera nommé lors de la commission qui se déroulera le 1 juillet. L'enseignant qui complètera le service de Me Turgis sera lui aussi nommé le 1 juillet

- Me Dadure demande pourquoi il a été choisi d'inclure des TPS dans la classe de TPS PS MS.
- M Pierrard justifie que les TPS ne font leur rentrée qu'au mois de janvier. Ainsi cela permettra à la classe de Me Gautier de vivre le premier trimestre avec un effectif plus restreint et donc des conditions d'accueil et d'enseignement plus favorables.
- Les représentants de parents demandent pourquoi Me Vilquin qui a montré beaucoup d'investissement ne peut pas rester à l'école.
- M Pierrard explique que dans la fonction publique les nominations et le mouvement des enseignants ne sont pas gérés à l'échelon de l'école. Ce sont des règles fixées nationalement par le ministère de l'éducation nationale et appliquées dans chaque département qui fixent les modalités de nomination. C'est un barème basé essentiellement sur l'ancienneté qui départage les candidats. Le barème de Me Vilquin ne lui a pas permis d'être nommé sur l'école de St Amand.
- Les représentants de parents font part de leur inquiétude quant à l'arrivée à l'école de M Martie
- M Pierrard précise que M Martie comme tout enseignant est soumis à un cadre réglementaire obligatoire. Il s'inscrira donc nécessairement dans les programmes nationaux d'enseignement de l'école primaire ainsi que dans tous les dispositifs en usage à l'école (projet de décloisonnement, projet d'école, règlement intérieur, projets pédagogiques...)
- Les représentants de parents précisent qu'en tant que parent d'élève ils ont été amenés à côtoyer d'autres parents d'élèves de la région. A ce titre ils manifestent aussi une grande inquiétude quant à l'arrivée de M Martie.
- M Pierrard précise que le conseil d'école n'est pas une instance qui peut traiter de ces questions. Il souhaite que le débat ne se poursuive pas à ce sujet. Il rappelle cependant qu'il reste disponible pour recevoir tous les parents qui le souhaitent.

Projet de décloisonnement

A compter de la rentrée de septembre, un projet de décloisonnement sera mis en œuvre à l'école. Il permettra à raison de 2 demi-journées par semaine de mutualiser les compétences spécifiques des enseignants.

	cp Me REGENT	cp ce1 ???	ce1 Me LETELLIER
lundi	Anglais	questionner le monde (temps et espace)	questionner le monde du vivant
	questionner le monde du vivant	Anglais	questionner le monde (temps et espace)
mardi	questionner le monde (temps et espace)	questionner le monde du vivant	Anglais

	ce2 Me CONQ	ce2 M MARTIE
lundi	Anglais	questionner le monde du vivant
	questionner le monde du vivant	Anglais
mardi	Géométrie	questionner le monde (temps et espace)
	questionner le monde (temps et espace)	Géométrie

	cm1 M BRIBET	cm2 Me TURGIS
lundi	Histoire	Anglais
	Géographie	Sciences
mardi	Anglais	Histoire
	Sciences	Géographie

Me Savey continuera tous les débuts d'AM à apporter son aide dans les différentes classes de l'école. A la rentrée, ses interventions se concentreront sur le ce1 et le ce2.

Projet d'école 2015-2018

Le projet d'école 2015-2018 est en cours de construction. En fonction des priorités départementales nous travaillerons plusieurs axes dans les 3 années à venir. Les évolutions et perspectives pour l'école feront l'objet de fiches actions qui seront finalisées avant la fin de l'année scolaire.

Les fiches actions sont présentées aux membres du conseil d'école. Elles seront prochainement mises en ligne sur le site internet de l'école et pourront ainsi être consultées par tous les membres de la communauté éducative

Point sur la sécurité

Vigilance attentats et PPMS

Un conseil d'école restreint s'est réuni à la mairie le 10 mai en présence de M le Maire et de quelques parents élus. Une présentation du guide des bonnes pratiques proposé par le ministère a été effectuée par M Pierrard. A l'heure actuelle l'école ne connaît toujours pas le nom de son référent sécurité. C'est pourquoi, dans l'attente de pouvoir échanger avec ce référent sécurité, l'équipe pédagogique a décidé d'attendre pour rédiger l'avenant du PPMS sur le volet risque d'intrusion.

Sécurité et stationnement aux abords de l'école

A la demande des membres du conseil d'école un plan de stationnement aux abords de l'école a été réalisé par l'école. Il sera communiqué à l'ensemble des parents avec les documents de rentrée.

- M Lebouvier signale que suite au dernier conseil d'école et à la demande des parents d'élèves la gendarmerie a été sollicitée pour être plus présente aux abords de l'école aux heures d'entrée et de sortie. Il précise également que les panneaux de signalisation ont été commandés et seront installés très prochainement. Les places de stationnement handicapé ont également été marquées devant les 2 écoles.
- M piveteau renouvelle la demande qu'un zebra soit marqué au sol dans le « rond-point » de l'école maternelle afin de matérialiser plus visiblement l'interdiction de stationner et de s'arrêter.
- M Lebouvier donne une réponse favorable et assure que cela sera fait prochainement.

Questions diverses

Pourquoi n'est-il pas possible de récupérer son enfant au cours d'une séance de tap pour raison médicale (rendez-vous chez un spécialiste par ex)? Précision: il est possible de le faire quand l'enfant est en classe.

Me Pellan précise que cette disposition a été prise dans le but de gérer au mieux la sécurité des enfants. Pendant les TAP, ils sont dispersés sur 5 à 6 lieux différents. Il est ainsi compliqué pour le coordonnateur et les animateurs de gérer les départs et retour en cours d'activité.

Nouveau dispositif de facturation pour la cantine

Me Pellan et M Lebouvier présentent aux membres du conseil d'école le nouveau dispositif qui sera mis en œuvre pour le fonctionnement de la cantine à compter de septembre 2016. Ce dispositif a pour objectif de tenter de pallier aux 16000€ d'impayés cumulés depuis quelques années.

Le nouveau règlement intérieur doit être validé en conseil municipal et sera transmis aux parents d'élèves avant la fin de l'année scolaire.

- Les parents d'élèves élus s'interrogent sur la lourdeur et sur les contraintes imposées par ce dispositif.
- M Pierrard précise que la plus grande vigilance soit apportée pour qu'aucun élève ne puisse être stigmatisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le directeur
Damien Pierrard

Le secrétaire de séance adjoint
Patrick Nicolas